

Étude : Verdure urbaine

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 17 août 2021

Les villes canadiennes figurent invariablement parmi les villes où il fait le mieux vivre au monde. La qualité du milieu urbain, y compris les parcs et les espaces verts de même que le niveau de verdure général, joue un rôle important dans la promotion du bien-être. Les arbres et la végétation peuvent améliorer la qualité de l'air et atténuer les effets des îlots thermiques en milieu urbain, en plus de réduire ou de retarder le ruissellement des eaux pluviales, de fournir un habitat faunique, d'offrir des activités récréatives et d'assurer la beauté des lieux. La verdure urbaine est un indicateur de la présence et de la santé de la végétation dans les zones urbaines qui permet d'évaluer l'état de l'écosystème urbain.

La majeure partie (76 %) de la superficie totale du territoire occupé par 996 villes, banlieues et villages partout au Canada a été classée comme zone verte en 2019. Toutefois, une nouvelle étude révèle que la proportion totale de zones urbaines principalement vertes a chuté par rapport à 2001. Ce changement peut s'expliquer par certains facteurs, comme la croissance urbaine, les conditions climatiques et les infestations d'insectes.

Dans le cadre de l'étude intitulée « [Verdure urbaine, 2001, 2011 et 2019](#) », on a eu recours à l'imagerie satellitaire pour surveiller la verdure dans les centres de population à trois périodes qui correspondent aux années 2001, 2011 et 2019. Les données rendent compte de la présence et de la santé de la végétation au plus fort de la saison estivale dans l'ensemble d'une ville, y compris les espaces verts et les aménagements publics et privés (voir la note aux lecteurs).

Carte 1 – Exemples de pixels correspondant à une zone urbaine classée comme zone verte ou zone grise



Zone verte



Zone grise

Note : Les pixels sont classés comme zone urbaine verte ou grise en fonction de la valeur de l'IVDN obtenue à partir des données de MODIS.

Plus des deux tiers des grands centres de population canadiens sont classés comme zones vertes en 2019

De 2001 à 2016, la population du Canada a augmenté d'un peu plus de cinq millions de personnes. La majeure partie de cette croissance a eu lieu dans les grandes villes.



Une augmentation de la population entraîne une augmentation du nombre d'habitations. La densification et l'expansion urbaines peuvent réduire la quantité et la qualité des zones « vertes » et augmenter le nombre de zones « grises », lesquelles comprennent des bâtiments, des surfaces imperméables, du sol dénudé et de la végétation peu dense.

Néanmoins, 70 % de la superficie totale du territoire occupé par les grands centres de population du Canada (où vivent 100 000 personnes ou plus) a été classée comme zone verte en 2019. Parmi les cinq plus grands centres de population au Canada, Montréal (70 %) et Vancouver (68 %) ont été classés comme les villes les plus vertes, suivis de Toronto (65 %), d'Edmonton (60 %) et de Calgary (42 %).

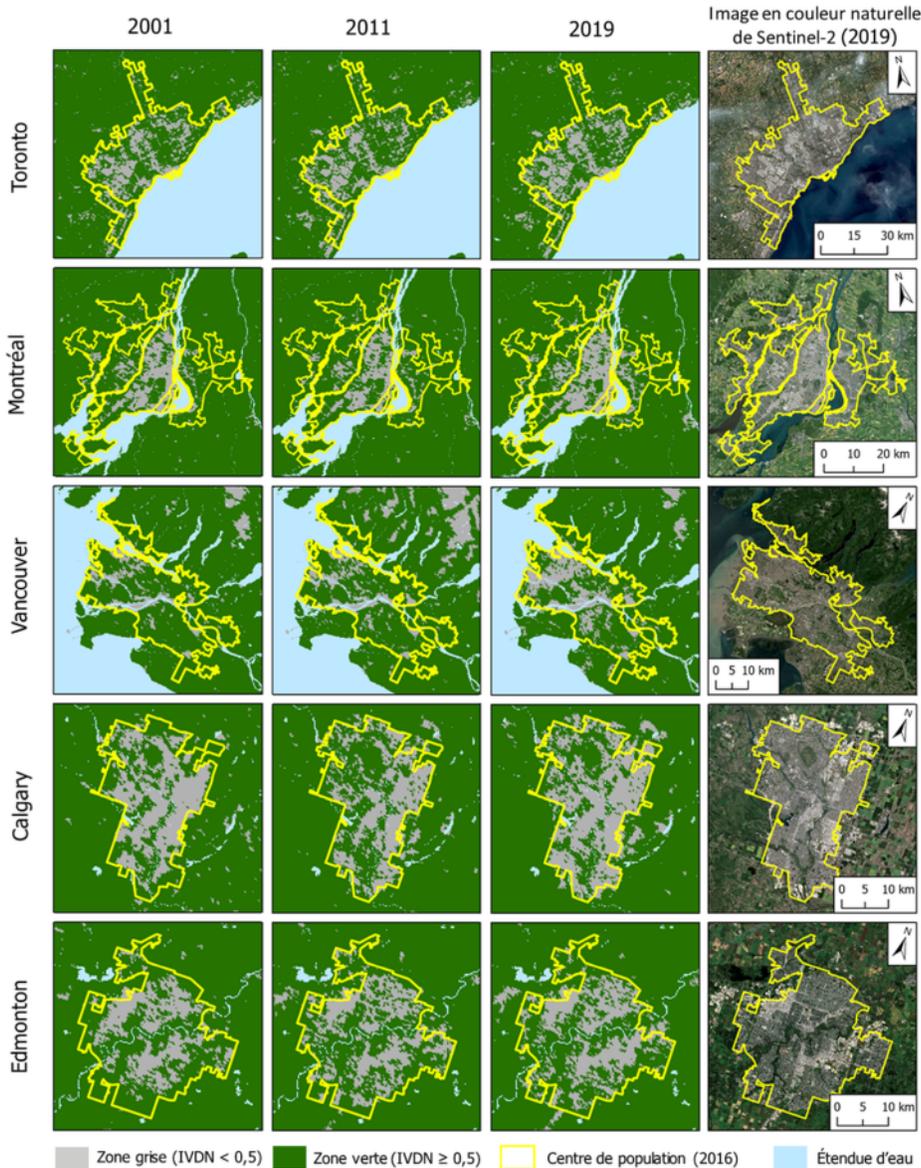
En 2019, Kanata (94 %), située dans l'ouest d'Ottawa, a été classée comme le grand centre de population le plus vert au Canada, tandis que Winnipeg a été classée comme la ville la moins verte (38 %). Les différences régionales en matière de climat, d'organismes nuisibles et de végétation ont une incidence sur cette proportion. Par exemple, en 2019, Winnipeg a été touchée par la sécheresse et par l'agrile du frêne, une espèce envahissante qui a décimé les frênes de la ville.

Les moyens (78 %) et les petits (87 %) centres de population étaient en moyenne des zones plus vertes que les grandes régions urbaines. En effet, plus du tiers (35 %) de tous les petits centres de population canadiens ont été classés comme zone entièrement verte.

La croissance urbaine, la sécheresse et les espèces envahissantes contribuent toutes à la diminution de la verdure urbaine

Dans l'ensemble, la proportion de zones vertes dans les centres urbains canadiens était inférieure en 2019 comparativement au début du siècle. En fait, environ les trois quarts des grands (77 %) et des moyens (71 %) centres de population ont affiché un niveau de verdure inférieur en 2019 par rapport à 2001. Les petits centres de population ont connu moins de variations : la verdure était stable dans le tiers (33 %) des petits centres de population.

Carte 2 – Verdure urbaine dans les cinq plus grands centres de population, 2001, 2011 et 2019



Sources : Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement et de l'énergie, totalisation spéciale provenant de Statistique Canada, 2020, *Représentation corrigée de l'IVDN à partir des images satellitaires MODIS (résolution de 250 m) historiques de 2000 à 2019*, <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/dc700f75-19d8-4913-9846-78615ca93784> (site consulté le 29 avril 2020); comprend des données de Copernicus Sentinel de 2019 modifiées traitées par Sentinel Hub, <https://www.sentinel-hub.com/explore/eobrowser/> (site consulté le 15 janvier 2021).

De 2001 à 2011, la proportion générale de verdure urbaine est demeurée la même. Ce résultat s'explique en grande partie par les vastes répercussions de la sécheresse survenue dans le sud-ouest du Canada en 2001 et de la quasi-sécheresse qui a eu lieu en Ontario et au Québec à la même période. Ces événements ont eu des répercussions importantes sur l'état des forêts urbaines, ce qui s'est traduit par une plus faible proportion de zones vertes cette année-là.

En revanche, les conditions météorologiques pendant la saison de croissance de 2011 se rapprochaient de la moyenne historique; près de la moitié des grands (55 %) et des moyens (41 %) centres de population ont enregistré une augmentation de la verdure. Toutefois, de 2001 à 2011, la verdure a diminué dans environ le tiers (29 %) des grands centres de population et dans près de la moitié (47 %) des moyens centres de population. Ce résultat laisse croire que la croissance urbaine a probablement contribué à cette diminution. En 2011, la verdure urbaine a été stable ou a augmenté dans la plupart (74 %) des petits centres de population par rapport à 2001.

Les diminutions de la verdure urbaine les plus marquées sont enregistrées en Colombie-Britannique et dans les Prairies

De 2001 à 2019, les baisses les plus marquées de la verdure urbaine ont été observées à Winnipeg, à Milton, à Kelowna, à Windsor et à Vancouver. Ces plus fortes diminutions de la verdure sont probablement en partie attribuables à l'urbanisation et aux conditions de sécheresse modérée observées en 2019. À Winnipeg et à Windsor, des arbres ont également été endommagés par les insectes ou n'ont pas survécu.

À Milton, la diminution des zones vertes a coïncidé avec une augmentation de la population de 350 % de 2001 à 2016.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué fournit un aperçu de la verdure urbaine au Canada pour trois années de référence (2001, 2011 et 2019) échelonnées sur une période de 18 ans, ce qui permet d'évaluer la condition de l'écosystème urbain. Cette nouvelle évaluation propose une approche uniforme pour mesurer la verdure urbaine dans l'ensemble du pays; elle peut contribuer à évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte de la cible 11.7 de l'objectif 11 de développement durable des Nations Unies.

Les centres de population comptent au moins 1 000 habitants et ont une densité de population de 400 habitants ou plus par kilomètre carré selon les chiffres de population du Recensement de la population. Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population. Les centres de populations sont classés en trois groupes : petits (population de 1 000 à 29 999 habitants), moyens (population de 30 000 à 99 999 habitants) ou grands (population de 100 000 habitants ou plus).

La verdure a été évaluée pour les années de référence au moyen de l'Indice de végétation par différence normalisée (IVDN) obtenu à partir des données du spectroradiomètre imageur à résolution moyenne (MODIS) de la même zone géographique; les limites des centres de population de 2016 ont été utilisées pour assurer une uniformité. Dans la présente analyse, la classe des zones vertes urbaines correspond aux zones pour lesquelles l'IVDN est égal ou supérieur à 0,5; les zones correspondant à un IVDN inférieur à 0,5 sont classées comme des zones « grises ».

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5331.

L'article « [Verdure urbaine, 2001, 2011 et 2019](#) » est maintenant accessible dans la publication *EnviroStats* ([16-002-X](#)).

Il est également possible de consulter sur demande le tableau de données « Verdure urbaine selon le centre de population, 2001 à 2019 ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).